139 rue de Bercy 75012 Paris – BERCY Vauban 0060 Sud1 - 01 53 18 60 36 ou 41 47
solidairesfinancespubliques.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr - https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b38/

Paris, le 10/06/2025

Comité Social d'administration de Service Central de Réseau
Réunion du 10/06/2025
Liminaire

Madame la Présidente,

L'annonce, le 22 mai 2025, lors de la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi de l'accord PSC, du choix des ministres de la start-up Alan comme opérateur a résonné comme un coup de semonce.
En effet un tel choix, remet gravement en question plusieurs décennies d'économie sociale et solidaire au travers du référencement de la MGEFI.
Solidaires Finances Publiques, avec la Fédération Solidaires, mettra tout en œuvre pour exiger un respect scrupuleux du cahier des charges dans la durée, afin que l'intérêt des agents et agentes soit garanti.
Solidaires Finances Publiques s'interroge sur l'impartialité du choix de l'opérateur ALAN.

Au surplus, la fragile start-up ALAN, à la pérennité non assurée, se situe à l'opposé des valeurs mutualistes. C'est le pire choix possible pour les agentes et les agents du ministère. Fondée sur une relation exclusivement digitale avec les assurés, Alan a remporté plusieurs marchés publics, en jouant habilement avec les règles, et en prétendant être en capacité de faire mieux tout en étant moins cher. Ce qui n'a jamais pu être démontré.

C'est donc un choix purement idéologique au détriment de la stabilité et du besoin de proximité des agents.

Sans transition, après la très mauvaise surprise du choix d'ALAN, nous saluons l'annonce sur Ulysse du 27 mai 2025 concernant l'appel aux listes complémentaires.
En effet, comme vous le savez, c'est un éternel combat de Solidaires Finances Publiques d'obtenir ces appels. En effet, depuis des années, les missions ne cessent de croître, dans un contexte de réduction des effectifs, entraînant une dégradation des conditions de vie au travail avec des situations de mal-être croissantes.

Concernant les différents points à l'ordre du jour, dans cette liminaire, nous nous limiterons à certaines remarques sur les différents sujets présentés qui seront complétés au fil des débats.
S'agissant du projet du grand Bercy, on ne peut qu'être favorable à une démarche écoresponsable. Toutefois, nous nous assurerons que les remarques sur le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) et dans le DUERP concernant par exemple la température dans les bureaux seront prises en compte dans l'aménagement des espaces.
Pour la réorganisation DGS-MPDev, nous sommes toujours dans l'attente de la fiche d'impact traditionnellement fournie lors des réorganisations aux représentants du personnel.

Nous vous remercions Mme La présidente et l'ensemble de vos équipes pour la préparation de ce CSA-SCR.

===oooOOOOooo===